

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W19-554071

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

1803

Société : R-A-M

Matricule :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

EL HARA Mohammed

Date de naissance :

05/09/1955

Adresse :

AN MOKH Rue N° 29 NEY ASA

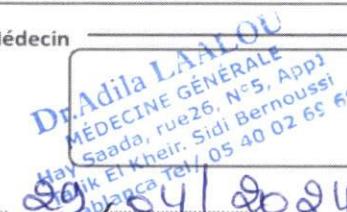
Tél. :

066 197 8518

Total des frais engagés : 1632,10 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Age :

Enfant

Nature de la maladie :

BRONCHITE aigue TT Depressif

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 30/04/2024

Signature de l'adhérent(e) :



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/04/2021	C.2		200.00	DR. HAKIM ALALOU MÉDECINE GÉNÉRALE Hakim Alalou / rue 26, N°5, App 1 Tarik EL Meir Sidi Bernhard Casablanca

MEDECINE GÉNÉRALE  
Hay Sidi, rue 26, N°5, App 1  
Tarik El Meir, Sidi Bernoussi  
Casablanca tel / 05 40 02 66 8

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	23/04/24	1432.02

ANALYSES RADIOGRAPHIQUES

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant :

#### **Important:**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

**Dr . Adila LAALOU**

Médecine générale et famille



الدكتورة لعاليه لعلم

الطبيه العامه و العائلي

دبلوم جامعي في الفحص بالصدى

دبلوم جامعي في أمراض النساء و تتبع الحمل

دبلوم جامعي في التغذية و الحمية

المجاميع الطبية

Diplôme universitaire en échographie générale

Diplôme universitaire en Gynécologie Médicale

et suivi de grossesse

Diplôme universitaire en nutrition et diététique

cupping thérapie

Casablanca le :

29/04/2024

Mme

LASRI

Amal

11/ Nabillet

A.S

Pharmacie ATTIOU

N° 6 Ain Chock

N° 22 Sidi Bou

El Kheir Casablanca

Tél. 05 22 52 08 42

olcp - o - dj afous repas 03 mois

olcp - o - dj afous repas

olcp - o - dj afous repas

petit 03 mois

Zystec - depj afous repas

petit 03 mois

S.I

Dr. Adila LAALOU

MÉDECINE GÉNÉRALE

Hay Saada, rue 26 , N° 5 Appartement 1, Tarik El Kheir Sidi Bernoussi

Casablanca Tél : 05 40 02 69 69 - GSM : 06 81 34 19 19

حي السعادة الزنقة 26 ، رقم 5 الشقة 1 (أمام مدرسة الهندسة المعمارية) سيدى البرنوصي الدار البيضاء

Hay Saada Rue 26 , N° 5 Appartement 1 , Tarik El Kheir Sidi Bernoussi -Casablanca

Laalouadila@gmail.com - Tél : 05 40 02 69 69 - GSM : 06 81 34 19 19

GlaxoSmithKline Maroc  
Aïn El Aouda  
Région de Rabat  
PPV: 66,50 DH  
6 118001 140237

ID: 654 Région de Rabat  
PPV: 66,50 DH  
6 118001 140237

ID: 654 Région de Rabat  
PPV: 66,50 DH  
6 118001 140237

GlaxoSmithKline Maroc  
Aïn El Aouda  
Région de Rabat  
PPV: 66,50 DH  
6 118001 140237

GlaxoSmithKline Maroc  
Aïn El Aouda  
Région de Rabat  
PPV: 66,50 DH  
6 118001 140237

75,50

4°) Entouez sirop:

olcas a 3t après

06,

W.P.D.

50)

Effipred do



olcp - o - dj allal

Pharm



05,

137,00

Bacitrac forte

olcp - o - dj

93,00 pot d 1 mois



7°)

Juvavit

olcp - o - dj après

AH3210

Dr. Adila I.  
MÉDECINE  
Hay Saada, rue  
Tarik El Khen  
Casablanca T.

F0E24 0626  
LOT PER  
Prix 93,00  
SEP 2004 F.N. de

59,10

59,10

59,10

59,10

59,10

59,10